

1140.37
ESTT
2 photos
y 2359



— Photographie Edgar Garlèpy, Montréal.

Le docteur Jacques Labrie

Membre de la Chambre d'Assemblée. Auteur d'une *Histoire du Canada*, dont le manuscrit fut détruit pendant les "Troubles" de 1837-38. Chénier épousa sa fille, Marie-Louise-Zéphirine.

SUR LA COUVERTURE.

Portrait de Chénier, paru dans "L'Opinion Publique", 22 février 1877.

DU MEME AUTEUR

"Sommes-nous des métis ? — Non !", Montréal, 1938.

"L'Île Sainte-Hélène et son histoire" — *Historic Saint Helen's Island*, plaquette tirée à 40,000 exemplaires, dont la moitié en français et le reste en anglais, Montréal, 1938.

"Le Moulin du Gros-Sault", préface de Mgr Olivier Maurault, p.s.s., Montréal, 1939.

"Que sont-ils devenus ?", préface de Louis Francoeur, Montréal, 1939.

"CANADIANA, Revue du IIIe Centenaire", publication mensuelle qui dura 13 mois, de janvier 1941 à janvier 1942 (inclusivement), avec la collaboration d'une dizaine d'historiens distingués.

EN PREPARATION

"La Maison des De Beaujeu"

CHÉNIER, L'OPINIÂTRE

LA NAISSANCE.

Jean-Olivier Chénier, le Patriote de Saint-Eustache, celui-là même que les historiens des "Troubles" de 1837-38 appellent "l'imbécile" et "l'entêté", "le héros" et "le martyr" selon leurs idées politiques, a vu le jour tout près de Montréal, à Lachine, le 9 décembre 1806. L'eau régénératrice coula sur son front le lendemain, à l'église Notre-Dame. Son acte de baptême, inscrit aux registres de la paroisse-mère, se lit somme suit :

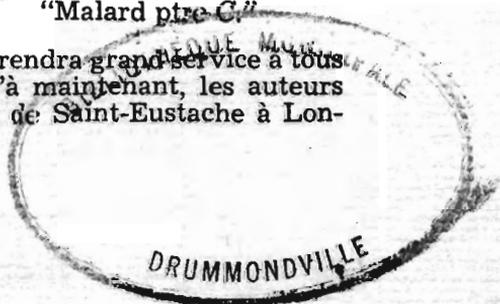
"Le dix décembre mil huit cent six J'ai baptisé
"Jean Olivier né hier du légitime mariage de Victor
"Chéniés Cultivateur de la paroisse de la Chine ab-
"sent et de Cécile Morel. Le parrain a été Jean Bap-
"tiste trudeau et la Maraine Catherine Chéniés qui
"ont déclaré ne savoir signer.

"Malard ptre C."

Voilà un document qui rendra grand service à tous les chercheurs, car, jusqu'à maintenant, les auteurs ont fait naître le Patriote de Saint-Eustache à Longueuil.

0103

05389



LES ASCENDANTS.

Avant de rassembler et de coordonner les notes éparses qui apparaissent ici et là sur la vie de Chénier, disons quelques mots sur ses ascendants paternels et maternels.

Bien que Jean-Olivier naquît au tout début du siècle dernier, cinq générations de Chénier avaient déjà foulé le sol canadien. Le premier du nom qui traversa l'Atlantique pour venir tenter fortune au nouveau monde fut Jean Chénier, fils de Jean et de Marguerite Bérard, de Celles-en-Saintonge, France. A Québec, il jeta son dévolu sur Jacqueline Sédilot, qu'il conduisit au pied des autels le 23 octobre 1651. De cette union naquit Jean, le troisième du même nom, qui épousa Marie-Geneviève Ferret, à la Pointe-aux-Trembles (près Québec), le 8 février 1683. Leur fils, Jean-Baptiste, marié à Lachine, le 7 avril 1709, à Barbe Rapin, fut le père de François Chénier, époux de Suzanne Blondeau (l'union fut aussi bénite à Lachine, le 27 novembre 1753) et grand-père du futur Patriote. La mère de ce dernier, née (Cécile) Morel, devait unir sa destinée à celle de Louis-Victor Chénier, le 1er juin 1795, à Pointe-Claire. (1)

Les ancêtres maternels de Chénier s'étaient plus récemment fixés au sol laurentien. Sa mère, Cécile Morel, fille de Jean-Baptiste et de Catherine Lebeau, mariés à Montréal le 8 juin 1761, avait pour grands-parents Jean-Baptiste Morel et Geneviève Labbé, de Saint-Médard de Brumois, Ile-de-France.

(1) Les ascendances paternelle et maternelle de Chénier ont été aimablement fournies par M. Gabriel Drouin, généalogiste de Montréal. Sur une base d'honoraires raisonnables, M. Drouin peut dresser, sur demande, la généalogie complète de tout Canadien français. NOTE DES EDITEURS.

LES PREMIERES ANNEES.

Il en est malheureusement pour Chénier comme pour la plupart des grands hommes : il n'a pas d'histoire avant d'avoir atteint la trentaine. Sa jeunesse demeure livre fermé. Présignons que ses premières années s'écoulèrent, paisibles, au sein des joies familiales, partagées entre les travaux des champs et l'assiduité à l'école de son village natal.

Le petit Jean-Olivier dut tôt faire preuve d'une intelligence remarquable, car dès 1817 — il n'avait encore qu'onze ans — un médecin de Montréal le prenait sous sa protection et se chargeait de l'instruire personnellement. C'était le docteur Kimber. Plus tard, dit-on, il aurait poursuivi ses études secondaires au Collège de Montréal. Le jeune homme se plongeait dans les manuels avec la fougue et la ténacité qui devaient toujours être son apanage. Plus tard, il est tout naturel de le voir choisir la méritoire carrière de son protecteur, et quelle dut être le légitime orgueil du Dr Kimber, le 25 février 1828, lorsque son jeune élève décrocha le diplôme tout fraîchement signé lui permettant la pratique de la médecine !

Le Dr Chénier fit élection du pittoresque comté des Deux-Montagnes pour mettre en pratique la science nouvellement acquise. Il fixa son bureau à Saint-Benoît. Il est permis de croire qu'il se livra corps et âme à l'exercice de sa noble profession de médecin de campagne, si pleine d'abnégation et de désintéressement. Là encore, les annales et la tradition se montrent bien avares des renseignements qui permettraient de résumer les sacrifices que s'imposa sans doute le jeune disciple d'Esculape.

SON MARIAGE.

Le Dr Chénier ne tarda certainement pas à se créer une réputation enviable, car le dévoué Dr Labrie, député des Deux-Montagnes à l'Assemblée législative et bienfaiteur de la paroisse de Saint-Eustache, consentit à lui donner la main de sa fille. Le Dr Chénier et Zéphirine Labrie se marièrent le 26 septembre 1831. L'acte, consigné dans les registres de Saint-Eustache, se lit comme suit :

"Le vingt six septembre mil huit cent trente-un
"après la publication d'un ban de mariage, faite dans
"les deux paroisses ci-après nommées suivant le cer-
"tificat de Messire Durocher Prêtre Déservant St Be-
"noit les parties ayant obtenu dispense des deux au-
"tres bans de Messire Roque vicaire général comme
"il conste par sa lettre en date du vingt trois du cou-
"rant, entre Jean Olivier Chénier Ecuier, Médecin do-
"micilié à St Benoit fils majeur de feu Sr. Louis Vic-
"tor Chénier et de Dame Cécile Morelle de la parois-
"se de Longueuil d'une part, et Dlle Marie Louise Zé-
"phirine Labrie fille mineure du Docteur Jacques La-
"brie Ecuier, Membre du Parlement et de Dame Ma-
"rie Marguerite Gagnier de cette paroisse d'autre part,
"ne s'étant découvert aucun empêchement au dit ma-
"riage, du consentement des parens, nous Curé Sous-
"signé avons reçu leur mutuel consentement de ma-
"riage et leur avons donné la bénédiction nuptiale En
"présence des témoins soussignés avec les époux, Jac-
"ques Labrie père de l'Epouse, Louis Joseph Papi-
"neau Ecuier Orateur de la Chambre d'Assemblée,
"Pierre Leblanc et Victor Chenier Oncle et frère de
"l'Epoux et plusieurs autres parens et amis des Epoux

“dont quelques-uns ont signé avec nous.

“Zéphirine Labrie,	J. O. Chénier,
“L. J. Papineau,	P. Leblanc,
“A. E. Kimber,	Victor Chénier,
“J. Labrie, L. M. Viger,	W. H. Scott,
“J. B. Laviolette,	A. N. Morin,
“J. B. Dumouchel,	J. Viger,
“C. B. de Grosbois,	Chs. Dion,
“N. S. Scott,	C. S. Chenier,
“J. Lachaine,	E. Moreau,
“Paul Rochon,	M. J. P. Gagnier,
“Léandre Dumouchel,	A. Berthel,

“J. Paquin Ptre”

A ceux qui ont osé prétendre que Chénier, en 1837, s'était imposé par la seule force de son caractère aux chefs patriotes, nous conseillons de relire attentivement les signatures apparaissant au bas de cet acte. Louis-Joseph Papineau, le grand tribun, Augustin-Norbert Morin, le politique, Jean-Baptiste Dumouchel, Patriote très actif de St-Benoît, Jacques Viger, le futur commandeur, des noms qui sonnent haut et clair comme autant de coups de clairon, qui claquent comme des drapeaux au vent. Quel bel hommage ces personnalités ont rendu à l'humble fils de cultivateur parvenu au succès grâce à sa volonté de réussir et à la sollicitude d'un père adoptif !

Peu après son mariage, le Dr Chénier avait le malheur de perdre son beau-père. C'est ainsi qu'il alla s'installer à Saint-Eustache afin d'y prendre la clientèle de feu le Dr Labrie. Il ne devait plus quitter ce village, à la défense duquel il allait, quelques années plus tard, connaître une fin tragique.

LE PATRIOTE SE REVELE.

Lorsque le bureau colonial accumule injustices sur injustices à l'égard de ses compatriotes, le Dr Chénier sent naître en lui un grand intérêt pour les affaires publiques de son pays. A mesure que la conduite des gouverneurs se révèle de plus en plus arbitraire, que grandit l'insolence des bureaucrates, que le favoritisme éloigne effrontément les Canadiens français des postes officiels, que l'arrogance des détenteurs du pouvoir s'accroît, il sent son âme ardente s'exaspérer, comme celle d'ailleurs des populations dont le chef Papineau s'emploie déjà à éperonner l'indignation.

L.-O. David fait de Chénier un portrait qui concorde avec les quelques indications que la tradition nous a conservées quant à l'apparence physique du Patriote : "Peu grand, mais gros, robuste, les épaules larges, la tête imposante, un peu renversée en arrière, les membres musculeux, une physionomie franche, ouverte, le regard fier et hardi, des traits pleins d'énergie, de noblesse et de virilité, des manières vives mais affables, une conversation agréable, un esprit prompt et logique, une âme enthousiaste, faite pour le sacrifice : une figure de maréchal de France." (Dans l'"Opinion Publique", le 22 février 1877).

Avec de telles qualités de corps et d'esprit, il n'est pas étonnant de voir Chénier se faire le champion de la liberté dans le comté des Deux-Montagnes. En 1832, quand une compagnie formée à Londres tente de s'emparer des terres incultes du pays, son nom apparaît au haut d'une requête protestant contre ce "vol organisé" et exigeant un mode plus juste de concession.

La même année, il remplit le rôle de secrétaire dans une grande assemblée populaire et anticoercitive organisée à Saint-Benoît dans le but d'adopter des résolutions condamnant la conduite des troupes dans l'affaire sanglante du 21 mai, alors que trois paisibles citoyens tombèrent sous les balles bureaucrates.

Quand la violente éloquence de Papineau fit voter les fameuses "Quatre-vingt-douze résolutions" par 56 voix contre 23, à l'Assemblée législative du Bas-Canada, le 21 février 1836, des assemblées s'organisèrent partout afin d'appuyer cette liste des griefs des députés contre les conseils exécutif et législatif. Les réformes suggérées et les terribles accusations portées dans ce réquisitoire contre le gouverneur d'alors, lord Aylmer, trouvèrent leur écho dans le nord de la province. Le 12 février 1837, les électeurs du comté des Deux-Montagnes se réunissaient à Saint-Benoît pour étudier les affaires publiques. Le Dr Chénier fut l'un des principaux orateurs et, après avoir répété son admiration pour le tribun Papineau et pour les "Quatre-vingt-douze résolutions", approuva la Chambre dans son refus de voter les subsides pour plus de six mois.

Le 6 mars, le secrétaire de l'Intérieur Russell introduisait dans la Chambre dix résolutions dans lesquelles il déclarait convenable que le Parlement impérial autorisât le gouvernement à s'emparer du trésor public sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée, "ou, ce qui est plus clair et pas moins vrai, de voler notre argent de notre poche!" remarque Amédée Papineau dans son journal. Les députés patriotes s'empressèrent de protester énergiquement contre cette odieuse proposition, mais leurs voix se perdirent dans le tumulte de la majorité bureaucrate, qui réussit à la faire adopter. Une telle exac-

tion eut l'effet auquel on devait normalement s'attendre. L'agitation s'empara de toute la province, et c'est le comté des Deux-Montagnes qui, le premier, s'éleva contre cette nouvelle tyrannie administrative. A Sainte-Scholastique, le 1er juin, les Patriotes de la région se pressèrent en foule autour de l'estrade où leurs chefs leur exposèrent la situation intenable dans laquelle les résolutions de Russell avaient jeté les députés. Papineau, Girouard, Dumouchel se succédèrent sur la tribune des orateurs.

Chénier s'y révéla d'une véhémence sans précédent. Après avoir incité la population à condamner unanimement l'attitude arrogante du gouverneur et de ses satellites, il s'écria avec toute la conviction dont il brûlait : "Ce que je dis, je le pense et je le ferai. Suivez-moi, et je vous permets de me tuer si jamais vous me voyez fuir !" Les Patriotes résolurent d'adopter un moyen pratique et constitutionnel de faire échec à la politique d'Aylmer au sujet des subsides. Les douanes constituaient un item important du revenu national; aussi s'engagèrent-ils à ne consommer que de la marchandise du pays. "Puisque le gouvernement s'empare de notre argent, se disaient-ils, coupons-lui les vivres !" Et Chénier entra dans le comité chargé de voir à l'application de ce principe; il fut l'un des premiers à donner l'exemple, en ne portant, de la tête aux pieds, que de l'étoffe du pays.

Au cours du mois, Guillaume IV mourait et Victoria, "jeune demoiselle de 17 à 18 ans," montait sur le trône. Quand cette nouvelle "si douloureuse pour les Loyaux, si indifférente pour les Patriotes" atteignit Montréal, l'évêque envoya aux curés de son diocèse le mandement d'usage les priant de faire chanter un Te Deum et recommandant aux fidèles de sup-

plier le ciel pour que le règne de la nouvelle souveraine fût glorieux. Cette cérémonie souleva bien des protestations chez les Patriotes, qui, traités injustement par les représentants du gouvernement impérial, pouvaient difficilement être transportés d'allégresse devant l'avènement de "Miss Vic." au trône. A Saint-Eustache, Chénier profita de l'occasion pour prononcer l'un de ses discours enflammés, à la porte de l'église.

Au mois d'octobre 1837, Louis-Joseph Papineau visitait le nord de la province en compagnie de son fils, Amédée. Après avoir salué les Dumouchel et les Girouard, qui se faisaient un honneur de servir au chef de l'excellent vin de gadelle de manufacture domestique, Papineau se rendit à Saint-Eustache, le 10, et dîna chez le Dr Chénier. "En le quittant, note Amédée avec émotion, je serrai la main du héros, du martyr, pour la dernière fois . . ." Oui, car les événements tragiques allaient se précipiter, et les eaux de la rivière du Chêne ne tarderaient pas à se teindre du sang des Patriotes.

Devant le nombre grandissant des convocations populaires condamnant son régime, le gouverneur avait lancé une proclamation, en juin, prohibant les assemblées "séditieuses", et, depuis, plusieurs juges de paix s'étaient vus destitués pour y avoir participé. A St-Eustache, le 15 octobre, les habitants de la région se réunirent et prièrent le Dr Chénier de remplir ces fonctions.

Puis, on retrouve le Patriote à la grande assemblée de Saint-Charles, qui se tint le 25 octobre dans une prairie voisine de la maison du Dr Duvert. Le Dr Chénier y brandissait la bannière de son comté, ornée

d'un castor, d'un chêne et d'un érable. Les chefs lui réservèrent un accueil enthousiaste, et il resta trois jours au milieu d'eux pour délibérer sur la tournure des événements qui allaient bientôt plonger le pays dans l'insurrection.



JOURS DE TEMPETE.

L'assemblée de Saint-Charles et les fermes résolutions adoptées à cette occasion furent le signal pour le gouvernement de sévir sans plus tarder. Chénier était à peine revenu à St-Eustache que déjà des mandats pesaient contre les chefs patriotes.

Pour échapper aux poursuites, plusieurs d'entre eux s'enfuirent vers Chambly et trouvèrent une sécurité temporaire au sein des populations soulevées du sud. Chénier, dans le nord, en accueillit d'autres; son courage s'excita, son exaspération grandit au récit des derniers événements survenus dans la grande ville.

Girod, "l'infâme" Girod, arriva bientôt et se dit envoyé par Papineau pour organiser la défense du nord et protéger les Patriotes recherchés. Alors se formèrent les deux camps de volontaires de Saint-Benoît et de Saint-Eustache. La tension augmenta, surtout autour des rumeurs chuchotant que les troupes régulières se préparaient à marcher. Girod s'installa commandant en chef, vu l'expérience militaire qu'il prétendait posséder; Chénier prit le titre de colonel.

Devant la menace qui grandissait, Chénier réunit quelques Patriotes et, à leur tête, alla s'emparer de munitions et de quelques fusils aux magasins du gouvernement de la mission indienne du lac. Puis, il se rendit à la mission où, "malgré la vive résistance" du Supérieur, Messire Dufresne, il enleva un canon appartenant aux missionnaires. Ces armes prirent le chemin de Saint-Benoît. On était aux derniers jours de novembre.

A Saint-Eustache, Chénier ne bénéficia pas de l'appui du curé, Messire Paquin, malgré la collaboration que celui de la paroisse voisine, M. Chartier, accordait si généreusement aux Patriotes. Le 1er décembre, il se rendit au presbytère et demanda à M. Paquin les clefs du couvent récemment construit près de l'église, mais que les religieuses n'occupaient pas encore. Le curé refusa "en disant que l'honneur et son devoir le lui défendaient également." Devant l'imminence du danger, Chénier s'empara des clefs et y établit ses francs-tireurs improvisés.

M. Paquin et son vicaire, M. Desèves, s'employèrent à prêcher la modération. Un grand nombre de Patriotes, ne pouvant se procurer d'armes, cédèrent à leurs instances et rentrèrent dans leurs familles, prévoyant que la résistance aux troupes serait aussi inutile que désastreuse. Chénier, lui, demeura aussi inébranlable que l'arbre que son nom rappelle.

Le dimanche 3 décembre, après vêpres, M. Turcotte, curé de Sainte-Rose, vint souper au presbytère de Saint-Eustache et apporta avec lui la nouvelle de la défaite sanglante des Patriotes de Saint-Charles. MM. Paquin et Desèves, de concert avec lui, croyant cette occasion favorable d'engager encore une fois le

docteur à renoncer à son projet, le firent demander. Chénier vint aussitôt et écouta le récit du visiteur.

Les trois prêtres tâchèrent de le convaincre que tout était perdu, et deux paroissiens qui étaient présents à l'entrevue joignirent leurs prières aux leurs. Chénier ne voulut pas croire la nouvelle de M. Turcotte et prétendit au contraire qu'un courrier venu du Grand-Brûlé l'assurait que les Patriotes étaient vainqueurs dans le sud. Les moyens de communications entre les principaux centres de la résistance ne pouvaient être de tout repos, et il est bien possible qu'il n'eût pu avoir vent que de la victoire de Saint-Denis. Chénier ajouta que rien ne pourrait le faire revenir sur sa décision et "qu'autant valait essayer de prendre la lune avec les dents" que de chercher à l'ébranler. "Dans tous les cas, s'écria-t-il en prenant congé, je suis prêt à mourir les armes à la main plutôt que de me rendre. La crainte de la mort ne changera pas ma résolution. Autant vaudrait essayer de calmer la mer en fureur que de m'arrêter !" Malgré cette opiniâtreté, le Dr Chénier ne put surmonter une grande émotion, car, de temps en temps, de grosses larmes coulaient de ses yeux et roulaient sur ses joues malgré ses efforts pour les retenir.

Cette émotion ne peut être interprétée chez Chénier comme un signe de faiblesse; le courage qu'il déploya jusqu'au dernier moment en est une preuve irréfutable. Les héros les plus valeureux ne cachent-ils pas d'ordinaire sous leur écorce un peu rude une sensibilité qui semble paradoxale? Mais Chénier était marié et père d'un fils. A 31 ans, quelle que soit la noblesse de la cause pour laquelle on s'immole, on ne songe pas à laisser son regard s'éteindre, à se séparer d'être chers, sans un profond remous de l'âme.

On se représente souvent Chénier comme un téméraire. On n'a pas complètement tort. Même si d'aucuns prétendent que cette sorte d'audace diffère essentiellement du vrai courage, la témérité n'a-t-elle pas souvent transformé des êtres modestes en de grands héros dont les noms sont encore sur toutes les lèvres, tel Dollard des Ormeaux ?

Chénier avait foi en la cause dont il s'était fait l'ardent défenseur; le succès des Patriotes de Saint-Denis avait affermi sa résolution; la confirmation de l'échec de Saint-Charles manquait encore; il était convaincu qu'une victoire à Saint-Eustache serait le signal d'un soulèvement en masse dans tout le nord de la province; enfin, il savait que cette victoire coûterait cher et que la défaite sèmerait la ruine et la désolation, mais l'histoire lui prouvait que les révolutions — comme celle de la république voisine, par exemple, — exigeaient d'abord du renoncement, de l'énergie, et surtout de la hardiesse.

C'est pour toutes ces raisons que Chénier tint tête à son curé et à tous ceux qui tentaient de l'adoucir. Aussi, lorsque le 6 décembre on afficha dans le comté des Deux-Montagnes une proclamation de lord Gosford offrant une récompense de 500 livres sterling pour son arrestation, Chénier ne songea pas un instant à la fuite. Et au lieu de se laisser tenter par une offre aussi alléchante, les Patriotes resserrèrent leurs rangs en attendant le jour fatidique.

Le 13 décembre, le curé Chartier, de Saint-Benoît, qui se transportait à travers la région pour communiquer son zèle et sa flamme aux Patriotes, visita le camp de Saint-Eustache et exhorta les insurgés à persévérer courageusement dans la voie qu'ils avaient choisie. Girod parla aussi avec une vivacité dont il

aurait dû faire preuve sur le champ de bataille, à côté de son colonel. Il y eut, à certains moments, jusqu'à 1,500 hommes au camp de Saint-Eustache, mais le va-et-vient des Patriotes était si mal contrôlé que le nombre des défenseurs diminuait peu à peu, à mesure que la menace se révélait de plus en plus imminente. Et Girod semblait n'y pouvoir rien . . .

Messire Paquin résolut de ne pas assister à la dévastation de sa paroisse et de se réfugier à Montréal, mais Chénier avait posté des sentinelles aux entrées du village, et elles avaient reçu l'ordre de ne laisser sortir personne sans une permission portant sa signature. La plus élémentaire prudence interdisait aux chefs de risquer que les autorités militaires apprissent la désorganisation qui régnait chez leurs effectifs, et le manque d'armes dont on souffrait. Chénier ne voulut point, même en faveur de son curé, permettre d'exception à ce règlement. Il se rendit au presbytère, l'épée à la main, pour s'excuser et accompagner son refus de quelques explications. M. Paquin eut alors avec lui un entretien animé, dont quelques phrases paraissent dans un journal-récit des événements de Saint-Eustache qu'on attribue à sa plume.

Après avoir exposé à Chénier les malheurs qui allaient fondre sur le village, M. Paquin (c'est lui qui rapporte ces propos) s'écria :

— Je vous accuse, devant Dieu et devant les hommes, de tous ces malheurs !

— C'est vous, M. le curé, que j'en accuse à mon tour, aurait répondu le docteur. Vous nous avez nui extraordinairement. Vous êtes la cause du refroidissement qu'éprouve la paroisse. Vous devriez être à notre tête, quand nous irons combattre, pour nous donner l'absolution.

— Nous, faire une semblable action ? Jamais, ne l'espérez pas ! Ce serait agir contre notre propre conscience, contre les décisions de l'Eglise et contre les intérêts du gouvernement et du pays. Cette absolution vous damnerait en nous perdant nous-mêmes !

Et M. le curé, après avoir ajouté qu'il saurait bien se rendre à Montréal et que personne n'oserait l'arrêter, reçut cette fière réponse :

— Eh bien ! s'il n'y a personne d'assez brave pour le faire, moi-même je vous arrêterai !

Le 13 décembre, les insurgés s'assemblèrent sur la place de l'église, avec leurs armes. Girod les passa en revue. "Ils étaient au nombre de huit cents, ou environ, armés et équipés de la manière la plus pitoyable et la plus grotesque," rapporte un témoin oculaire. Sur le soir, l'armée entière, forte maintenant de mille hommes, parada dans les rues du village, au son des tambours et du violon. Les Patriotes ne savaient pas encore qu'au même moment les troupes se réunissaient à Saint-Martin et qu'elles viendraient les attaquer le lendemain.

LE JOUR FATIDIQUE.

Le 14 décembre, à 11 h. 15, les sentinelles qui faisaient le guet de l'autre côté de la rivière rentrèrent au village et annoncèrent qu'une armée de baïonnettes étincelant au soleil du matin s'avançait vers la place. Il n'en fallait pas plus pour jeter l'émoi dans le coeur des paroissiens. Le tocsin rassembla cinq ou six cents Patriotes. Les autres ne purent répondre à l'appel : ils s'étaient répandus dans les côtes, au lever du jour, pour chercher des renforts.

Ces baïonnettes étaient celles de 80 volontaires sous le commandement du capitaine Globensky. Quelques hommes allèrent reconnaître cette force et la jugèrent peu en état de se défendre. Quand Girod fit appel aux braves prêts à se porter à la rencontre de cette compagnie, 150 hommes s'offrirent et partirent derrière Chénier. Ils s'avancèrent hardiment sur la glace qui résistait à peine sous leurs pas. Mais, comme ils avaient franchi la moitié de leur course, un coup de canon chargé à mitraille leur fit jeter les yeux en arrière. Deux mille miliciens s'avançaient dans un ordre parfait du côté nord de la rivière, sous le commandement de Colborne lui-même. L'armée royale possédait neuf pièces d'artillerie et 120 hommes de cavalerie. A sa suite venait une longue file de fourgons chargés de munitions, d'armes et de provisions, et de tous les matériaux nécessaires aux ingénieurs militaires pour remplir leurs fonctions. L'expédition avait été organisée avec toutes les connaissances, la sagesse et l'expérience caractéristiques de celui qui devait traîner dans l'histoire le sobriquet accusateur de "Vieux Brûlot".

Stupéfiés, les Patriotes firent volte-face pour se retrancher au village. La mitraille en blessa plusieurs. Chénier eut de la peine à rentrer avec les plus braves. Quelques-uns des chefs venus de Montréal, jugeant la résistance inutile, décidèrent de s'éloigner. L'un d'eux, Chambly de Lorimier, engagea Chénier à en faire autant.

— Non, répondit-il. Faites ce que vous voudrez. Quant à moi, je me bats, et si je suis tué, j'en tuerai plusieurs avant de mourir !

— Eh bien ! fit de Lorimier ému, prenez ces pistolets. Vous en aurez besoin !

Et il lui donna les deux pistolets qu'il portait sur lui.

L'artillerie de Colborne, maintenant immobilisée sur la Grande-Côte, faisait pleuvoir, de cette position avantageuse, une véritable glêle d'obus sur le village. M. Paquin avait commis un jeune homme à la garde du presbytère déserté qui était atteint à chaque instant. Malgré le danger qu'il courait, l'adolescent restait au poste.

— Que fais-tu là, malheureux ? lui cria son père. Ne vois-tu pas les boulets passer autour de ta tête ?

— Je ne puis partir, répondit-il. M. le curé m'a dit de garder le presbytère !

Pendant que les Patriotes se retranchaient peu à peu dans l'église, le presbytère, le couvent et les maisons avoisinantes, le vantard Girod, qui avait eu des renseignements précis sur la force des troupes de Colborne, s'empara d'un bon cheval et s'enfuit du côté de Saint-Benoît. Un habitant voulut le tuer, mais on l'en empêcha; il brisa son fusil contre une maison. Un autre brûla, dit-on, trois amorces en voulant faire feu sur le fuyard. Quand le fusil partit avec la qua-

trième amorce, Girod disparaissait déjà à l'extrémité du village.

Chénier parvint à rallier environ 250 hommes. Il espérait pouvoir résister aux assaillants, dont le nombre ne lui était pas connu. Girod n'avait pas pris le temps de l'informer avant de sauter sur son coursier. Combien d'hommes se barricadèrent dans l'église ? Les auteurs ne s'entendent pas, mais il semble que c'est avec une soixantaine de Patriotes que Chénier s'y retrancha. Plusieurs d'entre eux n'avaient pas de fusils.

— Qu'allons-nous faire ici ? demandèrent-ils à Chénier. Nous n'avons pas d'armes . . .

— Soyez tranquilles, leur répondit-il froidement. Il y en aura de tués. Vous prendrez leurs fusils !

Cette parole figure dans nos annales au rang des mots historiques les plus célèbres.

Pendant que les boulets éventraient les toits, démolissaient les murs et ricochaient sur la façade du temple, Colborne déployait son armée de manière à isoler le village pour empêcher les Patriotes de fuir ou de recevoir des renforts. Il avait eu la précaution de placer sur les routes des piquets de cavalerie chargés d'arrêter ceux qui parviendraient à rompre les rangs de l'armée encerclante.

Puis, les fantassins reçurent l'ordre de se refermer. Un détachement d'artillerie pénétra dans le village, mais se retira sous le feu nourri des insurgés. Le bombardement se continua; les obus ébranlaient à peine les solides édifices de pierre improvisés en barricades. Devant cette impuissance, Colborne décida l'assaut, car, au bout de deux heures, ses deux mille hommes n'étaient pas parvenus à vaincre les 250 emmurés.

Un parti d'éclaireurs, qui s'était glissé derrière les hangars et entre les maisons, parvint dans un édifice sis en face de l'église et y trouva un grand poêle plein de feu. Un soldat le renversa et, en un instant, il s'éleva d'énormes tourbillons de fumée qui envahirent les positions des Patriotes. Colborne avait profité de cet écran pour sonner la charge, et les fantassins s'avancèrent vers les quelques foyers de résistance auxquels les flammes se communiquaient déjà. Délogés de leurs retranchements, presque tous les Patriotes s'échappèrent des brasiers, mais ils n'allèrent pas loin. Ils furent faits prisonniers ou tombèrent sous les balles de fusiliers, des carabiniers et des volontaires de Globensky placés sur la rivière tout exprès pour leur couper la retraite.

Colborne, maintenant maître du village, n'avait plus qu'à réduire trois nids de résistance : l'église, le presbytère et le couvent. Chénier et ses hommes tiraient du clocher et des fenêtres avec l'énergie du désespoir, mais leurs balles se perdaient dans la fumée. Colborne plaça ses obusiers en face de l'église, dont les portes s'obstinèrent à rester debout. Une botte de paille enflammée fit du presbytère un autre brasier, pendant que le couvent lui-même s'enveloppait de flammes.

Chénier, dans l'église, commande toujours. Il a vu ses hommes chassés des édifices environnants, mais il continue, avec un calme héroïque, à donner des ordres à la poignée qui lui reste. Des soldats forcent la porte de la sacristie et surgissent dans le chœur. Les Patriotes se retournent et les accueillent par une vive fusillade. Les assaillants, incapables d'aller plus loin, entassent des matières combustibles

au pied de l'autel et y mettent le feu.

Bientôt, les flammes gagnent la voûte. La fin approche. Traqués comme des bêtes, après avoir vu ceux de leurs compagnons que le feu avait épargnés tomber sous les baïonnettes, Chénier et ses hommes refusent de se rendre. Quelques-uns sautent par les fenêtres, mais les balles les ont déjà criblés avant même qu'ils n'atteignent le sol.

"Avant d'être tué, j'en tuerai plusieurs," avait promis Chénier. Il ne lui restait plus que quelques instants pour continuer de remplir ce vœu. Chénier fit appel à ses gens et tous sautèrent dans le cimetière, décidés à vendre chèrement leurs vies. C'est là qu'une première balle terrasse le Patriote. Il se relève sur un genou, fait feu, mais une deuxième balle l'atteint en pleine poitrine et, cette fois, il reste étendu sur le sol.

Privés de leur chef, les survivants demandent quartier, mais les vainqueurs, s'excitant mutuellement au cri de "Souvenez-vous de James Weir", se métamorphosent en un peloton d'exécution et massacrent ceux-là mêmes qui avaient mis bas les armes.

A quatre heures de l'après-midi, le combat est terminé. Soixante-dix Patriotes sont tombés; autant ont réussi à s'enfuir; une centaine, chargés de chaînes, méditent sur le prix de la liberté. Le pillage succède à la conflagration et Colborne annonce la perte d'un tué et de trois blessés, chiffres ridicules destinés à cacher la vérité.

LE COEUR DE CHENIER.

Vers les six heures du soir, les soldats royaux trouvèrent le cadavre de Chénier et s'empressèrent de le transporter à l'auberge d'un nommé Addison, où ils le déposèrent sur le comptoir de la taverne. Aussitôt, on s'acharna sur le corps "pour en faire l'autopsie".

Il y a, ici, bien des contradictions quant à ce qui se passa par la suite. Une tradition veut que les chirurgiens lui aient ouvert la poitrine et arraché le coeur, l'aient déposé dans un plat et exposé dans la fenêtre, aux regards des passants; un soldard s'en serait alors saisi et l'aurait fixé au bout d'une baïonnette pour le traîner à travers le village, au milieu des injures et des blasphèmes d'une soldatesque effrénée.

Les faits semblent avoir été exagérés, et ce serait tant mieux; autrement, comme l'admet M. de Bellefeuille, "ils auraient rappelé les temps les plus mauvais de la révolution française." Messire Paquin dit que "les docteurs l'ouvrirent pour s'assurer de la cause de sa mort," mais il assure qu'il est faux "qu'on lui ait arraché le coeur et qu'on en ait fait un objet de curiosité."

Il vaudrait mieux, pour l'honneur du genre humain, croire cette dernière version, car "si c'était vrai, remarque L.-O. David avec justesse, les soldats de Colborne auraient dû, au moins, faire comme les sauvages, qui mangeaient le coeur de leurs victimes quand elles avaient fait preuve dans les supplices d'un courage extraordinaire."

Pourtant, un témoin oculaire a affirmé sur l'Évangile avoir aperçu le corps de Chénier sur le comptoir de la taverne. "La poitrine, dit-il, était ouverte, et le cœur pendait au dehors. Quand un Patriote passait, on lui criait : Viens donc voir ton Chénier comme il avait le cœur pourri ! . . . Je remarquai que la tête était couverte de caillots de sang à cause des coups de crosse de fusil."

Le lendemain de l'affaire de Saint-Eustache, un officier de Colborne s'était vanté qu'il avait fallu achever Chénier dans le cimetière. Une dame lui aurait alors dit : "Il n'y a qu'un soldat anglais capable de tuer un homme blessé et incapable de se tenir debout." Est-ce là l'origine des caillots de sang ?

Un témoin oculaire, correspondant du "Canadien", écrivait à son journal cette note reproduite dans le numéro du 17 décembre 1837 : "Nous avons été dimanche dernier à Saint-Eustache. Nous avons trouvé les morts encore sur place. Chénier au comptoir, horriblement mutilé, fendu en quatre, le cœur sorti : c'était un spectacle horrible et répugnant à voir."

Voilà deux témoignages pour le moins tragiquement semblables ! Il faut par contre en rapprocher les dépositions recueillies par Globensky, fils, dans son livre sur les "Troubles" de '37-38, livre qu'il n'a publié, de son propre aveu, que pour laver la mémoire de son père, et que David considère comme "le dernier coup de boutoir porté par la bureaucratie . . . , le dernier cri d'un parti condamné depuis longtemps par l'opinion publique."

Ainsi, M. W. Inglis, citoyen alors bien connu du comté des Deux-Montagnes, écrit à Globensky : "Quant à ce que l'on prétend au sujet du cœur de

Chénier — à savoir qu'on l'aurait promené dans le village au bout d'une baïonnette, — c'est un acte qui n'aurait pas été toléré . . . C'est très certainement faux. J'ai vu et reconnu le corps de Chénier à l'hôtel Addison, environ 20 heures après sa mort; il était décentement exposé et recouvert."

En vingt heures, il peut se passer bien des choses ! Jean-Baptiste Proulx dit Clément, qui avait charge de remplacer les gardes auprès de la dépouille de Chénier, dit ceci : "Je déclare et affirme que l'on commet un mensonge flagrant lorsqu'on dit que le coeur du Dr Chénier aurait été arraché de sa poitrine pour en faire un objet de curiosité; de plus qu'on l'aurait promené au bout des baïonnettes des soldats et qu'enfin l'on aurait mutilé son cadavre . . . La poitrine du Dr Chénier a été ouverte par les chirurgiens, mais . . . c'était pour constater la cause de sa mort." Un autre, nommé Basile Sauvé dit Laplante, qui fut de faction une demi-journée auprès du cadavre, complète la déclaration du précédent en disant qu'il fallait avoir une "passe" pour regarder le corps de Chénier, et que les passants ne pouvaient le voir. Sauvé dit Laplante, après avoir assuré que le coeur de Chénier n'a jamais pendu eu dehors et que la figure était "nette, belle et blanche", déclare, quant à lui, qu'il avait, au delà de cinquante fois, vu le cadavre, "la poitrine ouverte en forme de croix". Cela veut dire qu'à lui seul il l'a montré à autant de personnes. Il ne semble guère admissible qu'il se soit plu à regarder aussi souvent les restes de Chénier simplement pour satisfaire sa curiosité ? C'eût été d'un goût par trop morbide. N'est-ce pas faire d'un cadavre "un objet de curiosité" que de le montrer à cinquante personnes spécialement munies d'une "passe" ?

Les témoignages sont aussi nombreux que dissemblables. Rapportons, pour terminer, celui de l'avocat John McGillis : "Quand je l'ai vu, il était nu (stripped) et exposé sur le comptoir. Après avoir regardé et examiné le cadavre, j'ai trouvé que la balle . . ." etc., etc. Il ajoute que, pendant qu'il était là, le Dr McCulloch, de Montréal, entra et exprima le désir de faire un examen "post mortem"; puis arrivèrent les chirurgiens militaires Flarndem et Mc-Gregor, et le chirurgien du 83e régiment dit au Dr McCulloch qu'il était de leur devoir de procéder à l'autopsie.

Où se cache la vérité ? Bien téméraire qui oserait trancher la question, à un siècle de distance. Quoi qu'il en soit, la parole des deux premiers témoins vaut bien celle des quatre autres. Ajoutons qu'en plus, l'un des deux premiers n'a pas hésité à assermenter sa déposition. Mais les témoins de Globensky ? demanderez-vous. D'abord, ils n'ont parlé que longtemps après le retour de la paix, et l'on sait avec quelle facilité les années peuvent déformer les faits. Ensuite, ils ne se sont mis au blanc qu'une fois les Patriotes vaincus; c'est si commode de se montrer sympathique au vainqueur ! Sans vouloir crier au chantage, on peut se permettre de ne pas oublier que Globensky était un homme influent dans la région, et qu'il n'aurait certainement pas été "gentil" de lui déplaire. Enfin, on peut se rendre compte qu'un homme comme Chénier se crée inévitablement des ennemis, et qu'il aurait été facile pour n'importe qui, au temps de Globensky, de trouver des gens prêts à salir la mémoire de celui dont ils n'avaient plus à craindre les foudres.

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : le corps de Chénier a été ouvert. Pourquoi ? L'explication apportée par les autorités est ridicule. Comme se le demande David, depuis quand ouvre-t-on les corps des soldats tués sur les champs de bataille pour savoir de quoi ils sont morts ?

Plus d'un siècle après la mort du Patriote de Saint-Eustache, on peut se répéter la question que se posait Amédée Papineau, au lendemain des troubles :

“Où est le cœur de Chénier ?”

SA SEPULTURE.

Lorsqu'après l'"autopsie" le cadavre de Chénier fut remis à la jeune veuve pour inhumation, M. F.-X. Desèves inscrit dans les registres de la paroisse l'acte à la fois court et tragique suivant :

"Le quatorze Décembre mil huit cent trente sept a
 "eu lieu une bataille dans laquelle ont été tués Jean
 "Olivier Chénier Ecuyer Médecin agé de trente qua-
 "tre ans ⁽¹⁾, époux de dame Zéphirine Labrie, Joseph
 "Pâquet agé de trente ans époux de Scholastique Lau-
 "zé, Jean Baptiste Lauzé agé de vingt cinq ans époux
 "de Marie Tessier, Nazaire Filion agé de vingt deux
 "ans, cultivateur époux de Julie Gratton, Jean Bap-
 "tiste Toupin agé de trente ans fils de François Toupin
 "cultivateur Séraphin Doré cultivateur agé de vingt
 "six ans époux de Henriette Bélanger François Dubé
 "journalier agé de vingt neuf ans époux de Margue-
 "rite Gosselin, Joseph Guitard cultivateur agé de
 "vingt six ans époux de Théotis Joannette, Pierre Du-
 "beau aubergiste agé de vingt huit ans époux de Olive
 "Ouimette, Joseph Bouvrette agé d'environ vingt cinq
 "ans fils de Jean Bouvret et de Isabelle Regimballe,
 "toutes ces différentes personnes étaient de la paroiss-
 "se de St Eustache et y furent inhumées. Témoins
 "Jacques et François Beauchamp

"F. X Desèves ptre"

Dans ces mêmes registres, six ans auparavant, Chénier avait vu son nom en plus éclatante compagnie, au-dessus de la signature de Papineau, mais s'il revenait sur terre, c'est avec orgueil qu'il le lirait maintenant auprès de ceux de ces braves et humbles méconnus qui sont restés solidaires de lui jusqu'à l'effusion de son sang pour la défense de nos droits.

(1) C'est une erreur, puisque Chénier a vu le jour en 1806.

AU TRIBUNAL DE L'HISTOIRE.

Les partisans des bureaucrates n'hésitent pas à qualifier Chénier de "traître", parce que la cause dont il s'était institué le défenseur et pour laquelle il a fait le suprême sacrifice de sa vie n'a pas, selon eux, l'heur d'avoir été bonne.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'apprécier le programme autour duquel les Patriotes se sont serré les coudes, ni d'analyser les actes qu'ils ont portés sous l'emprise d'une exaspération que le gouvernement d'alors s'est étudié à cultiver.

Faut-il cracher sur tous ceux qui on eu la hardiesse de prendre les armes contre l'autorité établie ? Il est bien des régimes démocratiques, bien des républiques d'aujourd'hui dont les principes sont ceux-là mêmes que les révolutionnaires ont substitués par la force des armes aux régimes arrogants et inhumains de tyrans politiques.

Le malheur de Chénier, ç'a été de se ranger dans le camp du plus faible . . . Autrement, la postérité lui aurait réservé un piédestal autrement plus imposant que celui du carré Viger, à Montréal. Les hommes, plus encore que les livres, ont leur destinée . . .

Il ne manque pas de gens pour prétendre que Chénier, voyant sa tête mise à prix, se sentant irrémédiablement perdu, préféra mourir les armes à la main et entraîner avec lui toute une population vers l'abîme plutôt que d'être offert en spectacle public sur l'échafaud. C'est le 6 décembre que la proclamation de Gosford parut dans le comté des Deux-Montagnes, et la lutte tragiquement inégale — un contre dix — de Saint-Eustache ne se produisit que le 14, soit huit jours plus tard. Chénier aurait eu amplement le

temps de sauver sa peau. Girod, le fuyard, tenta sa chance le jour même du combat, et il vint bien près de réussir. Il n'aurait pas été plus difficile pour lui que pour bien d'autres chefs patriotes d'aller se réfugier de l'autre côté de la frontière, d'attendre patiemment et tranquillement la fin de la tempête, puis de revenir s'installer confortablement au pays après l'amnistie.

Non, Chénier avait foi en la victoire. Quand on l'accuse d'avoir conduit soixante-dix des siens à la boucherie pour se protéger lui-même, c'est la même chose. On l'a déjà dit, il a cru jusqu'à la dernière minute que les 80 volontaires de Globensky et l'avant-garde de Colborne étaient les seules forces dirigées contre le village. Il pensait bien — qui peut prouver qu'il se trompait ? — qu'advenant un heureux dénouement à Saint-Eustache, tout le nord de la province se lèverait d'un seul bloc. Lorsque Chénier résiste aux représentations de son curé et de plusieurs autres citoyens, ce sont encore les mêmes raisons qui l'animent.

Oui, c'est vrai, Chénier n'avait du militaire que le courage et la détermination. Et ses connaissances stratégiques se sont avérées très pauvres. Il est évident qu'avec six ou sept cents hommes bien entraînés et une judicieuse transformation des édifices en redoutes, la victoire des troupes royales aurait fait place à une humiliante défaite et Colborne ne serait pas parvenu à réduire ce foyer d'insurrection.

Mais plus on se rend compte de l'ignorance des Patriotes dans l'art militaire, plus on doit rendre hommage à leur valeur et à leur indomptable courage.

On accuse encore Chénier d'avoir voulu fuir lorsque lui et ses hommes, traqués par les flammes dans

l'église, sautèrent dans le cimetière. Un citoyen anglais, M. W. Inglis, veut même l'excuser : "La cause qu'il tentait de défendre étant devenue sans espoir, dit-il, il était de son devoir d'essayer de sauver sa vie par tous les moyens possibles."

Cette explication, qui fait honneur à M. Inglis, est superflue. Chénier n'a cherché à éviter le feu des assaillants que pour vendre plus chèrement sa vie. Des témoins impartiaux n'ont pas hésité à assurer, même après la défaite, qu'une fois rendu dans le cimetière, Chénier, déjà blessé, a déchargé son fusil sur les soldats de Colborne, et qu'une deuxième balle l'a atteint au moment où il rechargeait son arme.

De tous les chefs patriotes de 1837-38, Jean-Olivier Chénier est celui dont la mémoire sera le plus longtemps honorée, car on ne pourra jamais lui reprocher d'avoir abandonné ses hommes au moment du danger. De génération en génération, on ne cessera jamais de se léguer l'expression "brave comme Chénier".

"Ne troublons pas les cendres d'un homme qui, sans doute, était embrasé par le feu du patriotisme ou par un attachement indomptable à ses convictions. Et, partisans comme adversaires, respectons la mémoire d'un malheureux qui, victime de la position qu'il s'était faite, est tombé sur un champ de bataille. Celui qui reçoit pour quelque cause que ce soit la palme du martyr a droit au respect de tous."

Savez-vous qui a écrit cet éloge ?

Globensky !

Pour qu'il l'ait dit . . .

FIN.

BIBLIOGRAPHIE

- DAVID (L.-O.). *Les Patriotes de 1837-1838*, Montréal, 1884.
- GLOBENSKY (C.-A.-M.). *La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache*, Québec, 1883.
- PAPINEAU (Amédée). *Journal*, "La Presse", Montréal, 1924.
- FILTEAU (Gérard). *Histoire des Patriotes* (3 vol.), Montréal, 1938.
- DUBOIS (Abbé Emile). *Le Feu de la Rivière du Chêne*, Montréal, 1837.
- DAVID (L.-O.). Chénier, dans l'"Opinion Publique", vol. VIII, page 87-88.
- GOSSELIN (Abbé Auguste). *Un Bon Patriote d'autrefois — Le Docteur Labrie*, Québec, 1903.





TéL.: PL. 5796

*Au Coq
d'Or*

ROTISSERIE

160, est
Notre-Dame
Montréal

Maurice Brunet,
prop.

Lucien Brunet,
gérant

HOMMAGE DE LA MAISON

Dupuis Frères
LIMITÉE

MONTREAL

Magasin à rayons :
865 est, rue Ste-Catherine
Comptoir Postal :
780, rue Brewster
Succ. Magasin pour hommes :
Hôtel Windsor



L'INSTITUT DE LA NOUVELLE-FRANCE



CULTURE NATIONALE



NOUVELLE-FRANCE
NOUVELLE-FRANCE

100, est, rue Notre-Dame
MONTREAL

Au 1^{er} étage —
Au Restaurant "Au Cœur"
(EN FACE DU RESTAURANT).



Le Restaurant est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, ex-
cepté le dimanche.